

AR Prefecture

N° DBC 20240620-23

063-200070712-20240620-DBC20240620_23-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE POUR LA CREATION
D'UN DIPLOME DE SECRETAIRE GENERAL.E DE MAIRIE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Vice-Président

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme (CG63) en collaboration avec l'Association des Maires du Puy-de-Dôme, s'est investi fortement avec l'Université Clermont Auvergne (UCA) pour mettre en place sous la responsabilité du Vice-Doyen de la Faculté de droit un diplôme universitaire de secrétaire général.e de mairie.

Ce diplôme, dont la maquette pédagogique a été élaborée en s'inspirant de la formation initiale organisée par le Centre de Gestion (CG63), France travail et le CNFPT, s'adresserait prioritairement à des étudiants de licence de droit, économie, administration économique et sociale et autres, et viendrait compléter les autres possibilités de formation qui existent déjà et qui perdureront dans la mesure où les publics ciblés sont différents.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_23-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

L'objectif poursuivi est de disposer de personnels formés qui pourraient être recrutés par les collectivités sur les postes vacants et être opérationnels rapidement.

L'ouverture du diplôme achoppe aujourd'hui sur des questions de financement.

Pour permettre le succès de ce projet, il est demandé à chaque EPCI du Département, une participation annuelle de 1 500 euros, reconduite tous les ans.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation financière annuelle de 1 500 euros, reconduite tous les ans ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 25

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25

Abstention : 0

Membres du Bureau présents : 25

Pour : 25

Membres présent sans voix délibératives : 1

Représenté : 0

Contre : 0

Non-participation :

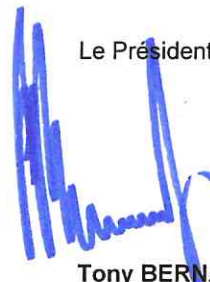
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

